



No de résolution  
ou annotation

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le lundi, 4 mars 2019 à 19 h 30 au lieu habituel des séances soit le centre communautaire situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades, le tout conformément au code municipal de la province de Québec.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Olivier Doyle, conseiller #1;  
Martin Juneau, conseiller # 2;  
Pierre Lalonde, conseiller # 3;  
Peter M. Zytynsky, conseiller #4;  
Girard Rodney, conseiller # 5;  
Mario Vallée, conseiller #6

Tout formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Gilles Santerre.

Sont également présents Madame Christiane Clément-Cyr agissant en tant que secrétaire de cette assemblée et Monsieur Stéphan Landry, inspecteur municipal et chargé de projets.

### L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. **Bienvenue par Monsieur le maire, Gilles Santerre, et constatation du quorum – ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  - 2.1.1. Résolution/Lecture et adoption de l'ordre du jour – séance du 4 mars 2019
  - 2.1.2. Résolution/Nomination d'une secrétaire d'assemblée – Mme Christiane Clément-Cyr
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – Séance ordinaire du 4 février 2019**
4. **REPRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU MAIRE – FÉVRIER 2019**
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 5.1. **Ressources humaines**
    - 5.1.1. Offre de service Mme Lucie Chénier/perfectionnement Microsoft Word à l'administration générale 293,19 \$ taxes incluses/résolution
    - 5.1.2. Résolution/entente intermunicipale relative au partage des services administratifs avec la municipalité de Saint-Polycarpe – autorisation du mandat signature du Maire, Monsieur Gilles Santerre
      - 5.1.2.1. Abrogation de la résolution 2019-02-17 et nomination du directeur général et secrétaire-trésorier
    - 5.1.3. Résolution/formation « Droits sur les mutations immobilières » donnée par la Comaq au montant de 465\$ plus taxes
    - 5.1.4. Résolution/Modification des signataires des chèques et des documents bancaires
    - 5.1.5. Résolution/Nomination de représentant autorisé pour l'utilisation du service Accès D Affaires
    - 5.1.6. Résolution/Abrogation de la résolution 2018-12-11 intitulée « Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre R. Charron, à signer au nom de la municipalité les documents requis et à recevoir du Ministère du Revenu les renseignements nécessaires à l'inscription



No de résolution  
ou annotation

## CLICSÉQR

5.1.7. CLICSÉQR – Révocation de l'actuel représentant autorisé nomination d'un nouveau représentant autorisé et nomination de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> responsable

### 5.2. Ressources financières et administration générale

5.2.1. Résolution/Entériner les listes de comptes à payer, payés, salaires et ajouts du mois de février 2019

5.2.2. Résolution/achat 7 appareils Inspiron série 15700 auprès de Dell Canada inc. au coût de 9 751,02 \$ taxes incluses

5.2.3. Résolution/achat système informatique portable auprès de ICS inc. au coût de 2 903,80 \$ plus taxes

5.2.4. Résolution/renouvellement de contrat assurances générales Ultima 71055 – 72 247,00 \$ taxe 9% incluse

5.2.5. Résolution/Mandat à la firme Dunton Rainville objet : renouvellement bail Camping /Théâtre des Cascades

### 5.3. Greffe et Législation S/O

### 5.4. Bâtiments et Infrastructures

5.4.1. Agrandissement futur hôtel de ville/offre de services (11 février )/ingénierie en structure plans et devis/résolution MPA Groupe Conseil 3 500 \$ plus taxes et tarification 500\$/visite

5.4.2. Agrandissement futur hôtel de ville/mandat fourniture et installation accessoires de plomberie/résolution

5.4.3. Projet d'achat conteneurs/résolution

5.4.4. Résolution/Appel d'offres – Projet bâtiment accueil camping – théâtre par architectes Dubé Matte

## 6. COMMUNICATIONS

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 8. TRAVAUX PUBLICS

8.1. Rapport de suivi du contremaître/Dépôt

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Résolution/Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

9.2. Résolution/Répartition des bacs bruns 5 logements et plus

## 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1. Rapport mensuel de l'inspecteur et chargé de projet

10.2. Projet modification aux règlements d'urbanisme – choix d'une firme d'urbanisme/résolution

10.3. AVIS DE MOTION pour la modification prochaine des Règlements d'urbanisme relatifs aux zones HA-9, HA-16, CV-29, HA-28, HA-30, HA-31 et HA-33.

## 11. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1. Suivi/Camp de relâche 4 au 8 mars 2019/annulation

11.2. Bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément/dépôt des prêts janvier 2019



No de résolution  
ou annotation

### 11.3. Résolution/Cours Cardio Hip Hop 2019 – tarification

## 12. AFFAIRES NOUVELLES (varia)

## 13. CORRESPONDANCE

13.1 Centre de femmes La Moisson/journée spaghetti vendredi 29 mars 2019 à l'Omni-Centre de Pincourt

13.2. Suivi/Trames

13.3. Demande Cadets de la Marine Valleyfield

13.4. Service Canada/suivi refus subvention emplois été 2019

13.5. Journées de la Culture 27, 28 et 29 septembre

13.6 Facture 2019 Sûreté du Québec / 111 233 \$

13.7. Journées portes ouvertes « Le flux et l'Or bleu » 1<sup>er</sup> et 9 mars

## 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

### 1. BIENVENUE par Monsieur le maire, Gilles Santerre et CONSTATION du Quorum OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 30

Monsieur le maire Gilles Santerre profite de l'occasion pour rappeler le décorum entourant le déroulement des séances du conseil municipal, à savoir : politesse, respect et discipline. Il précise qu'une période de questions est prévue à l'item 14 de l'ordre du jour.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 2.1.1. Résolution/Lecture et adoption de l'ordre du jour – séance du 4 mars 2019

Sur proposition Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Peter Zytynsky, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mars 2019 ou en y ajoutant les points suivants :

5.1.2.1. Abrogation de la résolution 2019-02-17 et nomination du directeur général et secrétaire-trésorier

5.1.4. Résolution/Modification des signataires des chèques et des documents bancaires

5.1.5. Résolution/Nomination de représentant autorisé pour l'utilisation du service Accès D Affaires

5.1.6. Résolution/Abrogation de la résolution 2018-12-11 intitulée « Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre Charron, à signer au nom de la municipalité les documents requis et à recevoir du Ministère du Revenu les renseignements nécessaires à l'inscription CLICSÉQR ».

5.1.7. CLICSÉQR – révocation de l'actuel représentant autorisé nomination d'un nouveau représentant autorisé et nomination de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> responsable

**ADOPTÉ**

#### 2.1.2. Résolution/Nomination d'une secrétaire d'assemblée – Mme Christiane Clément-Cyr

Sur proposition de Monsieur Girard Rodney, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Madame Christiane Clément-Cyr à titre de

2019-03-01

2019-03-02



No de résolution  
ou annotation

secrétaire d'assemblée pour la présente séance du 4 mars 2019.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019**

Sur proposition de Monsieur Olivier Doyle, appuyé par Mario Vallée, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 février 2019, tel que rédigé.

2019-03-03

**ADOPTÉ**

**4. REPRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU MAIRE – FÉVRIER 2019**

DÉPÔT EST FAIT DE LA LISTE SOUMISE PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES SANTERRE :

- 8-9 février : Assister avec Peter Zytynsky, Olivier Doyle, Pierre Lalonde et Mario Vallée à la fête des neiges de la municipalité de Pointe-des-Cascades;
- 11 février : Participer à la rencontre de la table du canal de Soulanges;
- 20 février : Participer avec Pierre Lalonde à une rencontre à la municipalité de Saint-Polycarpe sur une présentation d'un partage de Ressources humaines à la direction générale entre les deux municipalités;
- 20 février : Participer à une prérencontre et au conseil de la MRCVS;
- 22 février : Rencontre avec les élus de la municipalité pour le comblement au poste de la direction générale de la municipalité;
- 25 février : Participer au caucus de la municipalité;
- 26 février : Rencontre du recruteur Monsieur Jean-Yves Pilon avec Martin Juneau, Mario Vallée et Éric Lachapelle sur le suivi du dossier;
- 27 février : Participer à la table des ressources humaines de la MRCVS;
- 27 février : Assister avec les élus Martin Juneau, Pierre Lalonde et Olivier Doyle et les employés Isabelle Pellerin et Stéphan Landry au souper de la CCIVS et DEV. Le maire de Vaudreuil-Dorion de Monsieur Guy Pilon était le conférencier invité.

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**5.1. Ressources humaines**

**5.1.1. Offre de service Mme Lucie Chénier/perfectionnement Microsoft Word à l'administration générale 293,19 \$ taxes incluses/résolution**

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services de Madame Lucie Chénier représentant une séance de perfectionnement Microsoft Word au montant total de 293,19 \$ taxes incluses, tel qu'il appert à l'offre de service en date du 5 février 2019.

2019-03-04

**ADOPTÉ**

**5.1.2. Résolution/entente intermunicipale relative au partage des services administratifs avec la municipalité de Sainte-Polycarpe – autorisation du mandat signature du Maire, Monsieur Gilles Santerre**

Monsieur le maire procède à la présentation de Monsieur Éric Lachapelle, nouveau directeur général entrant en fonction le 12 mars prochain dans le cadre de l'entente avec la municipalité de Saint-Polycarpe. L'adoption du budget 2019 sera la priorité permettant ainsi l'envoi des comptes de taxes municipales dans les meilleurs délais.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Village de Pointe-des-Cascades désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ c.C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale relativement au

2019-03-05



No de résolution  
ou annotation

partage des services administratifs;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Polycarpe veut offrir au Village de Pointe-des-Cascades les services de trois (3) personnes ressources à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties désirent définir les termes et conditions rattachés à ladite entente;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Girard Rodney, appuyé par Monsieur Peter Zytynsky, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser le maire Monsieur Gilles Santerre, à signer pour et au nom du Village de Pointe-des-Cascades le document intitulé « Entente intermunicipale relative au partage des services administratifs » entrant en vigueur le 12 mars 2019.

**ADOPTÉ**

**5.1.2.1. Abrogation de la résolution 2019-02-17 et nomination du directeur général et secrétaire-trésorier**

**CONSIDÉRANT** l'entente intermunicipale entre le Village de Pointe-des-Cascades et de la municipalité de Saint-Polycarpe;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Éric Lachapelle agira à compter du 12 mars 2019, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par Monsieur Olivier Doyle, appuyé par Monsieur Pierre Lalonde, et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

D'abroger la résolution numéro 2019-02-17 donnant les pouvoirs du directeur général et secrétaire-trésorier à Isabelle Pellerin;

**QUE** Monsieur Éric Lachapelle soit autorisé, et ce, à compter du 12 mars 2019, à agir comme Directeur général et secrétaire-trésorier avec tous les pouvoirs que le Code municipal du Québec lui confère.

**ADOPTÉ**

**5.1.3. Résolution/formation « Droits sur les mutations immobilières » donnée par la Comaq au montant de 465 \$ plus taxes**

Sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Monsieur Girard Rodney, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser Madame Isabelle Pellerin, responsable comptabilité et taxation, à participer à la formation intitulée « La loi concernant les droits sur les mutations immobilières : principes et application aux transferts immobiliers les plus courants » donnée par la Comaq en date du 28 mars 2019 au coût 465,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ**

**5.1.4. Résolution/Modification des signataires des chèques et des documents bancaires**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier les personnes autorisées à signer les chèques et documents bancaires compte tenu de la réorganisation administrative;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer un conseiller comme signataire suppléant au maire;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer un signataire suppléant au directeur général;

Il est proposé par Monsieur Mario Vallée, appuyé par Monsieur Peter Zytynsky, et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

**DE RÉVOQUER** Isabelle Pellerin et tout autre signataire autorisé et non mentionné à la présente résolution, à titre de signataire des chèques et documents bancaires;

**D'AUTORISER** les personnes suivantes à signer les chèques et documents bancaires :

2019-03-06

2019-03-07

2019-03-08



No de résolution  
ou annotation

<b>Signataire autorisé</b>	<b>Signataires suppléants</b>
Gilles Santerre, maire	Olivier Doyle, conseiller Martin Juneau, conseiller Pierre Lalonde, conseiller Peter Micheal Zytynsky, conseiller Girard Rodney, conseiller Mario Vallée, conseiller
Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier	Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

**ADOPTÉ**

**5.1.5. Résolution/Nomination de représentant autorisé pour l'utilisation du Service Accès D Affaires**

CONSIDÉRANT QUE le village de Pointe-des-Cascades a déjà signé avec la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges une convention d'adhésion au service Accès D Affaires;

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel au sein du village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par Monsieur Martin Juneau, appuyé par Monsieur Girard Rodney, et  
UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'abroger la résolution numéro 2019-01-13;

DE RETIRER Madame Isabelle Pellerin, ou toute autre personne non mentionnée à la présente résolution comme représentante principale au compte Accès D Affaires;

DE NOMMER madame Anne-Marie Duval à titre de représentante principale pour l'utilisation du service Accès D Affaires;

DE NOMMER madame Isabelle Pellerin et Madame Julie Paradis à titre de représentante secondaire pour l'utilisation du service Accès D Affaires;

**ADOPTÉ**

**5.1.6. Résolution/Abrogation de la résolution 2018-12-11 intitulée « Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre R. Charron, à signer au nom de la municipalité les documents requis et à recevoir du Ministère du Revenu les renseignements nécessaires à l'inscription CLICSÉQR »**

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel au sein du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par Monsieur Mario Vallée, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, et  
UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution numéro 2018-12-11 intitulée « Autorisation du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Pierre R. Charron, à signer, au nom de la Municipalité les documents requis et à recevoir du Ministère du Revenu les renseignements nécessaires à l'inscription à CLICSÉQR »

**ADOPTÉ**

**5.1.7. CLICSÉQR – Révocation de l'actuel représentant autorisé nomination d'un nouveau représentant autorisé et nomination des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> responsables**

CONSIDÉRANT QUE ClicSéqr est un service d'authentification du gouvernement du Québec offert par les ministères et organismes participant, offrant des services en ligne à partir de ClicSéqr;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire participe à ce service;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT le mouvement de personnel au sein du Village de Pointe-des-Cascades;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Martin Juneau, et UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE RÉVOQUER Monsieur Pierre R. Charron comme représentant autorisé auprès de ClicSÉQR;

DE NOMMER Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier représentant autorisé auprès de ClicSÉQR,

DE NOMMER Anne-Marie Duval et Julie Paradis et Isabelle Pellerin respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> responsables auprès de ClicSÉQR.

ADOPTÉ

## 5.2. Ressources financières et administration générale

### 5.2.1. Résolution/Entériner les listes de comptes à payer, payés, et salaires du mois de février 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des listes des comptes à payer et payés du mois de février 2019;

2019-03-12

EN CONSÉQUENCE, il est :

Proposé par monsieur le conseiller Girard Rodney,

Appuyé par monsieur le conseiller Peter Zytynsky

Salaire # 5 à 8	31 459.66\$
Virements bancaires	31 569.23 \$
Chèques # 8803 à 8870	226 569.23 \$
<b>Total</b>	<b>289 598 .12 \$</b>

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, Isabelle Pellerin, trésorière adjointe de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Isabelle Pellerin, B.A.A.  
Trésorière adjointe

Il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le paiement des comptes ci-hauts décrits au 28 février 2019 tels que détaillés.

ADOPTÉ

### 5.2.2. Résolution/achat 7 appareils Inspiron série 15700 auprès de Dell Canada inc. au coût de 9 751,02 \$ taxes incluses

2019-03-13

Sur proposition de Monsieur Girard Rodney, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat de 7 appareils Inspiron série 15700 auprès de Dell Canada inc. au coût de 9 751,20 \$ taxes incluses. Ces unités seront à l'usage des membres du conseil municipal de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉ

### 5.2.3. Résolution/achat système informatique portable auprès de ICS inc. au coût de 2 903,80 \$ plus taxes

2019-03-14

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat d'un système informatique portable Thinkpad T580 auprès de la firme ICS inc. au coût de 2 903,80 \$ plus taxes. Cet appareil sera à l'usage du maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades.

ADOPTÉ

### 5.2.4. Résolution/renouvellement de contrat d'assurances générales Ultima – 71055



au montant de 72 247,00 \$

Sur proposition de Monsieur Girard Rodney, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder au renouvellement de contrat des assurances générales de la municipalité de Pointe-des-Cascades au montant de 72 247,00 \$ taxes 9% incluses auprès de la firme Ultima pour l'année 2019.

ADOPTÉ

**5.2.5. Résolution/Mandat à la firme Dunton Rainville objet : renouvellement bail Camping/Théâtre des Cascades**

CONSIDÉRANT QUE le bail entre la municipalité de Pointe-des-Cascades et le Camping/Théâtre des Cascades vient à échéance en mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Peter Zytynsky, appuyé par Monsieur Mario Vallée, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme d'avocats Dunton Rainville l'analyse juridique eu égard au renouvellement du contrat de location avec le Camping/Théâtre des Cascades au coût de 1 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

**5.3. Greffe et Législation S/O**

**5.4. Bâtiments et Infrastructures**

**5.4.1. Agrandissement futur hôtel de ville/offre de services (11 février 2019) ingénierie en structure plans et devis/résolution MPA Groupe Conseil 3 500 \$ plus taxes et tarification 500 \$/visite**

Sur proposition de Monsieur Girard Rodney, appuyé par Monsieur Martin Juneau, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme MPA Groupe conseil inc. les services d'ingénierie en structure pour les plans et devis en regard de l'agrandissement de la façade du futur hôtel de ville de Pointe-des-Cascades pour un montant de 3 500 \$ plus 500\$/par visite de chantier, le tout conformément à l'offre de service soumise en date du 11 février 2019.

ADOPTÉ

**5.4.2. Agrandissement futur hôtel de ville/mandat fourniture et installation accessoires de plomberie/résolution**

Dépôt des soumissions :

Roland Bourbonnais plomberie chauffage - 9 970,00 \$

Plomberie G. Hamel - 14 540, 84 \$

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme Roland Bourbonnais plomberie/chauffage les travaux d'installation et de fourniture d'équipements de plomberie au montant de 9 970,00 \$ plus taxes, tel qu'il appert à la soumission no. 2019-115 en date du 30 janvier 2019.

ADOPTÉ

**5.4.3. Projet d'achat conteneurs/résolution**

Sur proposition de Monsieur Olivier Doyle, appuyé par Monsieur Peter Zytynsky, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'achat de deux (2) conteneurs au montant de 4 800 \$ + 125 \$ transport plus taxes auprès de la firme Conteneurs Experts, tel qu'il appert à la soumission en date du 6 février 2019.

ADOPTÉ

**5.4.4. Résolution/Appel d'offres - Projet bâtiment accueil camping par architecte Dubé Matte**

Sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Monsieur Pierre Lalonde, il est





No de résolution  
ou annotation

UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme Dubé Matte Architectes le mandat de procéder à l'appel d'offres et transmission de documents à SEAO au montant de 1 050\$ plus taxes dans le cadre du projet de construction du bâtiment d'accueil au Camping/Théâtre des Cascades. Le tout en conformité avec l'offre de services professionnels en date du 4 mars 2019.

**ADOPTÉ**

**5.4.5. Résolution/Projets ateliers municipaux – facture J. Dagenais Architecte & associés facture no. AR18-4470 au montant de 20 465,55 \$ taxes incluses**

2019-03-21

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder au paiement de la facture AR18-4470 de la firme J. Dagenais Architecte & associés au montant de 20 465,55 \$ taxes incluses dans le cadre du projet de construction des ateliers municipaux.

**ADOPTÉ**

**5.4.6. Résolution/Projet hôtel de ville – facture Riel Régimbald architectes no. 1747-42204-05 au montant de 7 917,47\$ taxes incluses**

2019-03-22

Sur proposition de Monsieur Martin Juneau, appuyé par Monsieur Girard Rodney, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder au paiement de la facture 1747-42204-05 de la firme Riel Régimbald architectes inc. au montant de 7 917,47 \$ taxes incluses dans le cadre du projet d'aménagement du futur hôtel de ville.

**ADOPTÉ**

Comme mentionné par Monsieur le maire Gilles Santerre, à ce jour les dépenses entourant l'aménagement du futur hôtel de ville au 87 chemin du Fleuve s'élèvent à 118 176 \$.

## **6. COMMUNICATIONS**

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

### **8.1 Rapport de suivi du contremaître/Dépôt**

Dépôt est fait du rapport mensuel – mars 2019 préparé par le Responsable du Service de voirie, Monsieur Stéphane Thiffault.

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **9.1. Résolution/Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles**

2019-03-23

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a adopté le *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* par le décret 340-2006, puis a modifié celui-ci par les décrets 526-2010 et 547-2013 et qu'aux termes de ce règlement, des redevances sont exigées pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au programme de subventions;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'Entente concernant la mise en oeuvre de la redistribution sous forme de *subventions des redevances perçues en application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles* conclue en 2006 entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec, le ministère s'est engagé à redistribuer aux municipalités admissibles 85% des redevances régulières perçues annuellement en application de ce règlement;

**CONSIDÉRANT QU'**une part de 33% des redevances supplémentaires est également



No de résolution  
ou annotation

redistribuée aux municipalités jusqu'en 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** cette subvention contribuera au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est couverte par le PGMR de la MRC de Vaudreuil-Soulanges entrée en vigueur depuis le 29 janvier 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a la responsabilité de la mise en œuvre du PGMR de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

**CONSIDÉRANT QUE** pour obtenir cette subvention, la municipalité admissible doit s'inscrire au programme et qu'à cet effet, une résolution est demandée.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Monsieur Martin Juneau, appuyé par Monsieur Girard Rodney, et **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit, à savoir que la municipalité admissible :

- demande d'être inscrite au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles*;
- s'engage à respecter les éléments de reddition de comptes prévue au *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*;
- autorise le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de la municipalité ou relatives à la municipalité à l'égard du règlement, du programme, du Régime de compensation pour la collecte des matières recyclables de même qu'à la gestion des matières résiduelles;
- autorise le directeur général ou directeur général adjoint, en son absence, à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du programme.

**ADOPTÉ**

## 92. Résolution/Répartition des bacs bruns 5 logements et plus

Considérant que la municipalité de Pointe-des-Cascades a instauré la collecte des résidus alimentaires organiques sur son territoire ;

Considérant que la municipalité a identifié une entreprise pour la collecte et le transport des résidus alimentaires organiques et a signé un contrat avec cette entreprise;

Considérant que la municipalité devait déterminer lequel des bacs bruns devait être utilisé pour les occupants des maisons unifamiliales et pour les occupants des immeubles à logements;

Considérant qu'il restait à déterminer lequel des bacs devait être utilisé pour les immeubles de 5 logements et plus;

Sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par monsieur le conseiller Peter Zytynsky, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** de distribuer les bacs bruns de 240 litres à tous les immeubles de 5 logements et plus et de s'assurer que chaque logement ait, en plus, un bac de cuisine et les sacs bruns qui les accompagnent.

**ADOPTÉ**

## 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 10.1. Rapport mensuel de l'inspecteur et chargé de projet/Dépôt

2019-03-24



No de résolution  
ou annotation

Dépôt est fait du rapport mensuel – février 2019 préparé par l'inspecteur et chargé de projet Monsieur Stéphane Landry.

**10.2. Projet modification aux règlements d'urbanisme – choix d'une firme d'urbanisme et intentions types de permis exclus du gel (appel d'offres se termine vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019) :**

2019-03-25

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adressé auprès de cinq firmes d'urbanisme, soit Philippe Meunier, urbaniste inc., Enclume inc., Plania inc., L'Atelier Urbain inc. et Arpent inc. :

CONSIDÉRANT QU'à la date limite du dépôt des soumissions le 1<sup>er</sup> mars 2019 – 14h05, une seule firme a déposé une soumission conforme aux devis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Pierre Lalonde, appuyé par Monsieur Olivier Doyle, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de confier à la firme L'Atelier Urbain inc. le mandat de révision des règlements d'urbanisme au coût de 33 600 \$ plus taxes, tel qu'il appert à leur soumission déposée.

**ADOPTÉ**

**10.3. AVIS DE MOTION/Modification prochaine des règlements d'urbanisme**

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Pierre Lalonde, donne avis de motion que des projets de règlement modifiant les règlements numéro 120 (plan d'urbanisme), 121(zonage), 122 (lotissement), 123 (construction), 124 (permis et certificats), 125 (plans d'implantation et d'intégration architecturale) et 126 (programme particulier d'urbanisme) seront adoptés prochainement dans le but d'améliorer la planification et le contrôle urbain du noyau villageois et du reste du territoire de Pointe-des-Cascades.

Cet avis de motion ne vise que les projets de changement d'usage et les projets de nouveaux bâtiments principaux proposés notamment dans les zones HA-9, HA-16, CV-29, HA-28, HA-30, HA-31 et HA-33.

**11. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**11.1. Suivi/Camp de relâche 4 au 8 mars 2019 – annulation**

2019-13-26

CONSIDÉRANT le très faible taux d'inscription pour la tenue du camp de relâche prévue du 4 au 8 mars 2019;

Il est proposé par Monsieur Mario Vallée, appuyé par Monsieur Girard Rodney et UNANIMEMENT RÉSOLU d'annuler la tenue du camp de relâche prévu du 4 au 8 mars 2019.

**ADOPTÉ**

**11.2. Bibliothèque Adrienne DeMontigny-Clément/dépôt des prêts janvier 2019**

Dépôt des prêts réalisés à la bibliothèque durant le mois de janvier 2019. Un total de 278 prêts a circulé et cinq nouveaux abonnés se sont également inscrits.

**11.3. Résolution/Cours Cardio Hip Hop 2019 – tarification**

2019-03-27

Sur proposition de Monsieur Peter Zytynsky, appuyé par Monsieur Pierre Lalonde, il est UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer les taux suivants pour la tenue de Cours Hip Hop 2019 (minimum 8 participants) :

70,00 \$ taxes incluses/10 séances – résident(e)  
100,00 \$ taxes incluses/10 séances – non-résident(e)



No de résolution  
ou annotation

## ADOPTÉ

### 12. AFFAIRES NOUVELLES (varia)

### 13. CORRESPONDANCES

13.1. Centre de femmes La Moisson/journée spaghetti vendredi 29 mars 2019 de 11h à 14h et de 16h30 à 19h30 à l'Omni-Centre de Pincourt. Élus et résidents sont invités à participer à cette levée de fonds.

13.2. Suivi/Trames infos citoyens – Les citoyens des quatre municipalités bordant le Canal de Soulanges sont invités à redécouvrir le canal de Soulanges et ses abords d'une manière inusitée, soit par le son. Des ateliers se tiendront durant le printemps 2019. Pour infos : Virginie Ménard [loisirs@pointe-des-cascades.com](mailto:loisirs@pointe-des-cascades.com) ou [450-455-3414](tel:450-455-3414)

13.3. Demande formulée par Monsieur P. Lefebvre, commandant des Cadets de la Marine Valleyfield objet : présence d'un kiosque d'information lors de la prochaine Fête au Village août 2019 ainsi que visite du Parc des Ancres. Autorisation accordée.

13.4. Service Canada/subvention emplois été 2019 : demande refusée en raison de l'inscription tardive formulée par Pointe-des-Cascades.

13.5. Lettre de la Direction de l'organisation policière en date du 18 décembre 2018, objet : Facture estimée des services de la Sûreté du Québec au montant 111 233 \$ pour l'année 2019.

13.6. 23<sup>e</sup> Journées de la culture à être tenues les 27, 28 et 29 septembre 2019 sous le thème « La rencontre, tisser des liens, bâtir des ponts ».

13.7. Journées portes ouvertes *Le flux de l'Or bleu* 1<sup>er</sup> et 9 mars 2019 de 11h00 à 15h00 à la Maison Valois de Vaudreuil-Dorion.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions et commentaires suivants sont soulevés par les citoyens présents à la rencontre :

- Inquiétudes quant au taux de roulement anormal au sein du personnel cadre administratif à Pointe-des-Cascades;
- Montant des quittances suite aux départs des directeurs généraux;
- Échéancier de réalisation quant à l'aménagement d'un parc récréatif pour jeunes dans le secteur Chéribourg;
- Non-respect de la réglementation en matière d'utilisation de l'eau potable/surveillance accrue souhaitée;
- Entente de service entre les municipalités de Saint-Polycarpe et Pointe-des-Cascades entrant en vigueur le 12 mars prochain;
- Inquiétudes relatives aux antécédents professionnels de Monsieur Éric Lachapelle, nouveau directeur général (Saint-Polycarpe/Pointe-des-Cascades)
- Choix du type de système de chauffage au futur hôtel de ville/87 chemin du Fleuve;
- Inquiétudes quant au stationnement sur la rue Centrale avec la construction d'un immeuble accueillant trois nouveaux logements;
- Présence d'un bassin de rétention d'eau coin chemin du Fleuve et place des Galets
- Échéancier, coûts et ampleur des travaux de réfection concernant les rues de l'Écluse et du Bassin;
- Interrogation quant à la future évaluation de l'hôtel de ville;



No de résolution  
ou annotation


2019-03-28


- Facture 2019 vs 2018 pour les services de la Sûreté du Québec;
- Présence accrue de la SQ souhaitée sur notre territoire;
- Présence de coyotes dans le secteur Chéribourg;
- Félicitations aux élus quant à leur implication vis-à-vis l'évolution des dossiers majeurs;
- Inquiétudes quant aux coûts de construction de la caserne incendie et ateliers municipaux;
- Absence de règlement d'emprunt pour l'aménagement du nouvel hôtel de ville, les sommes étant déjà disponibles.

#### 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Olivier Doyle, appuyé par Monsieur Peter Zytynsky et UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 22h06.

ADOPTÉ

  
Gilles Santerre,  
Maire

  
Christiane Clément-Cyr  
Secrétaire d'assemblée



No de résolution  
ou annotation

4682